



Réunion Services du Rectorat/Organisations syndicales du 14 février 2024

Administration : Mme Darlay (IA-DAASEN), Mme Lauret (SGA), Mme Clément (DRH), M. Dell'Aquila (DPES) et Mme Decouty (DPEP)

La DRH préside : « Beaucoup de questions ont eu des réponses lors du CSA »

Questions FSU :

- problème de changement de discipline en documentation : Certains personnels n'ont pas de visite du corps d'inspection.
- Beaucoup de mesures de carte scolaire annoncées cette année dont celles en Technologie : situations des personnels concernés
- Pas de Groupe de Travail sur les LDG (lignes directrices) de carrière
- problème de l'attribution des CIMM, durée non pérenne
- Problème de la PEPA (prime pouvoir d'achat) non versée à certains contractuels

DRH : *Donner des noms et les situations individuelles pour savoir si il y a eu un oubli pour la prime PEPA.*

Il y aura 1 groupe de travail sur les LDG carrières et la présentation des règles du mouvement INTRA.

Pas de réponses aux autres points

- Problèmes absences non notifiées aux élèves :

Des établissements ne saisissent plus les absences annoncées -tous types de convocations- des enseignants sur pro-note... sauf si elles sont compensées par un RCD. Ceci a des conséquences pour l'information des élèves et des familles et la gestion de classe pour les collègues concernés. Serait-il possible d'avoir une vigilance sur ces pratiques ?

DRH : *Tout doit être renseigné en cas d'absence. Difficile de ne pas renseigner les absences sur pronote. Le rectorat va vérifier.*

- Un agent n'a pas à se déclarer gréviste ou non :

Lors des journées de grève dans le 2nd degré des chefs d'établissement exigent que les personnels viennent se déclarer non grévistes en faisant signer des feuilles d'émargement. À ce jour, aucun texte n'oblige les personnels à signer ces documents : serait-il possible de rappeler aux établissements le cadre légal qui entoure les journées de grève dans le 2nd degré ?

DRH : *Si c'est un cas isolé, nous le rapporter.*

FSU : *ce n'est pas un cas isolé : plusieurs établissements ont mis des feuilles d'émargement en place, il y a même eu une incident dans un établissement de l'Est avec la secrétaire de direction qui dit que si absence de signature, on prélève 1/30ème à ceux qui ne signent pas. Et il y a eu aussi des mails envoyés la veille de la grève aux personnels pour rappel de signer la feuille en arrivant le matin.*

- Problèmes liés aux absences pour exercice du droit syndical :

Les problèmes sur les autorisations liées à l'exercice du droit syndical perdurent : avis défavorable voire refus d'accord... sur des autorisations de droit.

Refus d'autoriser une absence pour formation syndicale ou obligation de choisir entre 2 dates (sans dépassement des 12 jours autorisés), ou annonce que ce serait seulement un jour par mois ???!, ou qu'il faut choisir entre une HISM et une journée de formation syndicale dans le même mois ???!. Ne serait-il pas possible de faire un vademecum du droit syndical à destination de l'ensemble des directions d'établissements ?

DRH : *Harmonisation en réflexion. Peut-être déposer sur un outil ? Le droit syndical doit être respecté, le rectorat y veillera.*

- Problème de documents administratifs :

Il existe toujours beaucoup de retards dans la communication des documents obligatoires pour les personnels en situation de congé maladie, soit les non titulaires dont les contrats ne sont pas renouvelés. Ceci entraîne de nombreuses situations problématiques pour des personnels déjà fragiles. Il ne s'agit pas de condamner le travail des personnels souvent débordés mais de signaler cette grande difficulté afin de savoir si il ne serait pas possible de trouver des solutions.

DRH : *C'est un « vrai » sujet : les délais sont longs pour CLM/CLD, cela prend beaucoup de temps. Ce temps en particulier avec la DEETS qui pilote le conseil médical, il y a un travail pour résorber le délai de traitement, plusieurs mois actuellement. Nous essayons de réduire ce délai.*

- Carte des options en 2de :

Quel est le nombre de classes de seconde dans l'académie ? 250

Quel est le nombre d'options ouvertes ?

Quel est le nombre d'heures utilisées pour ces options ?

DRH : *Nous aurons une cartographie de ce qui est prévu pour la rentrée prochaine. Le rectorat fera un état des lieux pour la prochaine rentrée scolaire. Une classe de prépa 2nde sera ouverte dans l'académie : sujet qui reste en réflexion.*

- Absence de réponse aux fiches RSST (registre de santé et sécurité au travail) :

Nous avons déjà dénoncé ici l'absence de réponse dans certains établissements aux fiches RSST remplies par les personnels.

Même si le problème a été réglé, le chef d'établissement a pour obligation réglementaire de donner une réponse écrite aux fiches RSST.

DRH : *Un rappel sera fait. Mais le travail est fait, il faudrait plus de formalisme. Le rectorat va voir avec le 3ST (service santé sécurité au travail) pour le circuit. Il faut améliorer la communication et aider les IEN des circonscriptions dans le 1^{er} degré à répondre aux fiches SST.*

- Quelle organisation est prévue pour les stages de 2nde SNU (Service national universel) ?

DRH : *Pas de modification pour le SNU. Organisation identique à celle de l'année dernière, des activités sur 12 jours ; un retour en établissement ; activités sportives et culturelles.*

Stage obligatoire en seconde qui n'existait pas l'an passé : il y aura une communication sur le sujet prochainement

- Création de 2 écoles ZAC Avenir maternelle et élémentaire :

IA-DAASEN : *Il y aura fermetures de 5 classes à Barquisseau, 2 classes à Henri Lapierre et 1 ULIS, 3 à Roland Garros. Les enseignants concernés par ces fermetures, auront une mesure de carte scolaire. L'IA-DAASEN sera en rdv sur Saint Louis le mercredi 14/02 après-midi pour le suivi de l'ouverture de ces écoles en 2024.*

Questions des autres organisations syndicales :

- Reclassement stagiaires :

Activités professionnelles dans le secteur privé, 75 % repris pour le reclassement si contractuel + exercice dans le privé

DPES : *Pour le reclassement si problème et recours, contacter la DPES 3 ou DPEP2. Par rapport à un manque de clarté des circulaires pour les doctorants, le ministère a dit qu'il fallait trancher en faveur des requérants.*

- LSU (Livret scolaire unique) : Possibilité de rentrer sur un logiciel puis intégration directe dans le LSU, besoin de codes que refusent de donner certains directeurs d'école.

DRH : *Les directeurs/chefs doivent respecter le choix des collègues. Difficultés découvertes au rectorat. Réponse à venir.*

- Conséquences de l'ouverture de la nouvelle école à Saint Louis :

IA-DAASEN : *Situation des écoles à Saint Louis : état des écoles catastrophique, la décision de fermer totalement ou partiellement s'imposait. Point fait cet après midi, l'IEN communiquera dès demain auprès des collègues. Dépendance vis à vis de la mairie et des entreprises pour les délais de remise en état. Ce sera dans les documents du prochain CSA.*

- Exclusion d'un élève en primaire pour un comportement inapproprié :

IA-DAASEN : *Les directeurs n'ont pas le droit de décider d'une exclusion, seule une mesure conservatoire peut être prononcée. Les IEN refusent cette exclusion à raison.*

Pas de décision d'école sur les exclusions : demande aux parents de changement d'école : décision à prendre avec la famille, cela permet de contourner les problèmes administratifs. Il doit y avoir une mesure éducative. La radiation est prononcée par la mairie. Le rectorat va essayer d'harmoniser les pratiques.

- Problème lors des RDVC 1^{er} degré, nouveau compte-rendu, observations et CAPA.

DRH : *Le calendrier a été décalé, les comptes-rendus restés en attente de traitement étaient construits sur la base de la grille qui ne correspondait pas à la situation de l'agent. Campagne de régularisation pas achevée à ce stade.*

- Départs à la retraite en cours d'année pour le 1^{er} degré :

IA-DAASEN : *Départ à la retraite dans le 1^{er} degré possible à tout moment dans l'année, pas d'évaluation pour le moment sur l'effet, ni de note de cadrage sur la date de libération des supports pour les départs à la retraite en cours d'année.*

- Cas de collègues en difficulté dans les établissements en raison du management :
Protocole clair et précis si les personnels ressentent un mal être au travail dans un établissement?
Quelle action ?

DRH : *fiche RSST, site académique : process de signalement, VDHA, ne pas hésiter à faire remonter pour que cela soit traité.*

- Quelle mobilité possible pour les AED ?

Un AED en CDI dans un collège perd-il son CDI si il change d'établissement ?

DRH : *oui. Mise en place d'une commission académique pour être informé des difficultés académiques sur le terrain concernant la CDIisation. Réflexion n' a pas abouti pour l'instant.*

- Pour les mobilités ERASMUS+, peut-on se voir refuser une mobilité même si accréditation ERASMUS+ ?

IA-DAASEN : *oui cela se peut. On ne peut pas se passer d'un accord du Conseil d'Administration, d'un budget équilibré, questions financières et juridiques. Décision du chef d'établissement.*

- Carte REP et REP+ :

DPEP : *elle est nationale. La demande est portée par l'académie pour Fayard mais en attente de la carte politique de la ville. Peut-être classement après la carte Politique Ville qui devait être révisée en 2024 mais en attente.*

- Quelle différence entre note de service et circulaire ? :

DRH : *Pas de distinction entre note de service et circulaire. Elles peuvent être attaquées si elles ont des conséquences sur les agents.*

- Remise d'ordre effectuée par le directeur d'école (note envoyée par le ministère):

DPEP : *c'est à la Mairie de s'en occuper car elle est en charge de la restauration scolaire*

Une organisation syndicale demande des pactes supplémentaires pour le 1^{er} degré et les directeurs d'école.

- Dédoublage en REP et REP+ : Il n'est pas respecté quand les remplaçants arrivent, les classes sont regroupées. Ce n'est pas une demande académique mais cela prouve le manque cruel de remplaçants.

- Le recours aux contractuels sera-t-il pérennisé dans le 1^{er} degré ?

DRH : *Oui, dans la mesure des besoins. Affectés en pôle de remplacement : 30 en ordinaire et 20 ULIS/SEGPA. Ceux du vivier précédent ont été recontactés.*

- Un directeur d'école se sent en danger permanent avec les parents ou les agents de mairie (téléphone grave danger) Il s'est enfermé dans son bureau pour éviter les problèmes.

DRH : *Utiliser la procédure de signalement (sur le site). Un témoin peut aussi faire un signalement si le directeur ne le fait pas.*

- Problème de l'école inclusive sans moyens : Les enseignants ne sont pas formés, ont du mal à gérer la diversité des situations de handicap.

IA-DAASEN : *Sujet porté au niveau national. 3^{ème} poste IEN école inclusive. Rendre attractif le CAPPEI. Service école inclusive.*

- Mise en œuvre du PACTE 1^{er} degré : 108h ?

PACTE et CMO ?

Problème des avis d'affectation non reçus et paiement des ISSR.

Certains IEN appellent les remplaçants pour faire des remplacements sans qu'en soit informé le pôle de remplacement.

IA-DAASEN : *si PACTE pas réalisé, pas payé voire remboursement du trop-perçu. Seuls les pôles de remplacement peuvent affecter les remplaçants.*

- Fin du dispositif HPI au Collège Marcel Goulette ?

IA-DAASEN : *Mais c'est pour la rentrée 2024. Cela a été annoncé il y a 2 ans. Le recrutement était académique (élèves de toute l'académie) jusqu'à l'année dernière.*

- Carte scolaire et directeurs :

DPEP : Les directeurs qui perdent de la décharge peuvent bénéficier du maintien du groupe indemnitaire pendant une année. Il faut qu'ils en fassent la demande.

Les directeurs qui passent de 12 classes à 11 classes, gardent leur décharge complète pendant une année si c'est indiqué dans le projet de carte scolaire (étude au cas par cas).

ANNONCE :

CAPA de recours sur les rdv carrière : fin du mois de février et avant les vacances.

Résultat mouvement INTER : 6 mars

Ouverture du Mouvement INTRA 2nd degré : vendredi 29 mars